Compliments de la Saison

Les commandes qui nous sont arrivées à l'occasion des fêtes ont de beaucoup dépassé nos plus grandes prévisions. En adressant des remerciements pour la généreuse faveur qui nous a été accordée nous tenons à dire que dans la presse de la semaine dernière nous avons oublié plusieurs occasions spéciales emmagasinées à notre troisième étage, occasions que nous offrirons cette semaine à des prix particulièrement engageant, au comptant ou à échéances faciles.

C'est maintenant le moment de vous procurer un piano de $450 pour $250.

JUNIUS HART PIANO HOUSE, LTD.,

J. P. SIMMONS, Trésorier et Gérant.

1001 RUE DU CANAL, NOUVELLE-ORLEANS.

7 fev—Mar jeu dim

FAITS DIVERS.

Suicide d'une fille.

Désespérée par une maladie qui ne cédait que lentement au traitement Lillie Goldberg, une jeune fille de seize ans, a absorbé de l'acide carbolique hier à sept heures du matin à la résidence de son oncle, J. Golberg, rue S. Rempart, 1218. Elle est morte peu de temps après son arrivée à l'hôpital.

Lillie Goldberg était originaire de Jeannerette, Louisiane. Elle était arrivée à la Nouvelle-Orléans pour se faire soigner. Sa vue et son ouïe étaient considérablement affaiblies, et comme son état ne s'améliorait pas, la jeune fille était très abattue depuis quelques jours.

La guerre aux bureaux de loterie.

L'agent de police Breiver et le surnuméraire Schiessinger ont arrêté hier matin Wallace Taquino et Henrietta St-Angel qui tenaient un bureau de loterie au numéro 1234 de la rue Decatur.

Les coupables ont été pincés au moment où ils vendaient un billet de loterie à une femme envoyée par les agents. Le mot de passe pour entrer dans le bureau était "beefsteak".

Des registres et des billets ont été saisis.

Deux accusations ont été portées contre chacun des inculpés.

Le juge Aucoin, de la deuxième cour criminelle de cité, les a mis sous caution de $250 chacun.

Le recorder Marmouget a fixé leur caution pour comparaître devant sa cour à $100 chacun.

REPENTANTE.

Une jeune femme de 28 ans, Annie Ashton, qu'Edward Brevier avait retenue vendredi soir au moment où elle allait se jeter dans le Vieux Bassin, a comparu hier devant le recorder Marmouget et a été acquittée.

Elle a raconté qu'elle avait mené pendant trois mois une vie honteuse et que, fatiguée, elle avait demandé de l'aide aux Sœurs du Bon Pasteur.

N'en ayant pas reçu et désespérée elle avait décidé de se jeter à l'eau.

Elle a dit qu'elle n'avait ici aucun parent. Elle a promis de tenir dorénavant une bonne conduite et le recorder l'a mise en liberté.

Nouvelle ligne de vapeurs.

Le vapeur Irish, de la Gulf Ports Line Company, est parti hier pour Key West, Floride. Le départ de ce navire marque l'inauguration de la nouvelle compagnie entre la Nouvelle-Orléans et les ports de Key West et de Tampa. Le service sera étendu plus tard à d'autres ports de la Floride, d'abord à Pensacole très probablement.

Cette compagnie vient d'être organisée : sa charte a été déposée au bureau d'enregistrement avant-hier.

MM. Edgar H. Farrar, Colombus Bierce et George Plant en sont les principaux intéressés en même temps que les directeurs nommés dans la charte.

Le capital social est de $5,000 divisés en 100 actions de $50.

M. James Graham, agent de navigation, s'occupe des affaires de la compagnie, qui n'a jusqu'ici qu'un seul bâtiment "l'Irish."

Ce navire est d'un tonnage suffisant pour le trafic actuel entre la Nouvelle-Orléans et Key West.

Une gravure excellente.

M. J. G. de Baroncelli propriétaire-éditeur du journal français "La Guêpe" a fait photographier par M. E. J. Bellocq, le 14 juillet dernier, la bâtisse où sont établis ses bureaux et ses ateliers, bâtisse décorée avec goût pour la circonstance aux couleurs françaises et américaines. Nous remercions M. de Baroncelli de la copie de cette photographie dont il a bien voulu nous faire hommage.

Vos Vacances d'été

peuvent être agréablement passées à Waukesha, Waupaca, Fifield, ou à l'un des autres lieux de plaisance que l'on atteint par la voie du "Wisconsin Central Railway". Faites venir des livrets illustrés, vous disant comment, quand et où aller. Ils sont donnés gratuitement sur demande à Jas. C. Pond, G. P. A., Wisconsin Central R'y, Milwaukee, Wis., ou à Ira F. Schwegel, T. A., 407, Traction Building, Cincinnati, Ohio.

INCENDIE.

Vers 4 heures hier après-midi, un feu s'est déclaré dans une bâtisse à quatre étages, rue de Chartres, 138, appartenant à J. A. Blaffer, et occupée au rez-de-chaussée par Jos. E. Burke, marchand de fourrage, au deuxième étage par Robt. S. Stone et Louis Wolf et au troisième et quatrième étages par Max Schultz.

Les dommages sur le fond de marchandises s'élèvent à $5,000.

La bâtisse a subi des avaries de $500.

MEURTRE.

Au cours d'une querelle survenue hier soir à l'angle des rues Perdido et Roman entre W. I. Smith et Bud Rachael tous deux de couleur, le premier a tiré deux coups de revolver sur son adversaire, l'atteignant au sein gauche et à la tête.

Rachael est tombé la face contre terre et a expiré en quelques minutes. Smith s'est enfui avant l'arrivée de la police.

Cours de Français.

Les parents soucieux que leurs enfants n'oublient pas notre belle langue française pendant la fermeture des écoles, apprendront avec satisfaction que M. Maurice Breant le distingué professeur n'interrompra ses précieux leçons et son cours français de prononciation et de récitation pendant les vacances. Nous avons déjà constaté le succès qu'a remporté la méthode d'enseigner de M. Bréant : elle est d'autant plus appréciée par tous ceux qui font appel à ses précieux conseils qu'ils trouvent auprès de lui un enseignement aussi récréatif qu'instructif au cours de leurs intéressantes études. S'adresser au Consulat de France de 10 heures à 3 heures. 4 juil—1 mois

VENTES A L'ENCAN.

Morgan & Metzler.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

In re Alfred Thiroux versus Veuve E. Lemonne et als.

No 73,053—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN VERTU et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté et signé le 2 juin 1905 et adressé à Will J. Morgan, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 25 juillet 1905 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Trémé, St Claude, Chemin du Bayou et la rue Ursulines, désigné comme lot No 8 sur un plan de J. Pilié, voyer, de la date du 15 décembre 1832, et annexé à un acte passé pardevant H. Pédesclaux, ancien notaire, à la date de février 1833 et mesurant en mesure américaine 48 pieds 8 pouces de face à la rue Trémé sur 94 pieds de profondeur sur un côté et 94 pieds 2 pouces sur l'autre côté, et 43 pieds 3 pouces dans le fond.

Les améliorations comprenant résidence double en briques à deux étages connues comme les Nos 1124 et 1126 rue Liberté, (autrefois Trémé) chaque côté contenant environ neuf chambres, balcon sur la façade et le côté, vestibules, etc.

Termes et conditions—Comptant. Acte de vente devant être passé pardevant Robert Légier notaire, aux frais de l'acquéreur et l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du montant de son enchère au moment de l'adjudication et d'assumer les taxes pour l'année 1905.

WILL. J. MORGAN,
Encanteur, 331 rue Carondelet.
23 juin—23 25—juillet 2 9 16 23 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de J. B. Helmbeck.

No 76,311, Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

EN VERTU et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, daté et signé le 16 juin 1905, et adressé à Will J. Morgan, Encanteur, je vendrai à l'encan MARDI, le 25 juillet 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne :

Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, etc ; situées dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sud Peter, Nord Diamond, Tchoupitoulas et St. Joseph, désigné par les Nos 1, 2, 3 et 4 mesurant comme suit : le lot No 1 mesurant 21 pieds 11 pouces de face à la rue S. Peters par 106 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne supérieure et 100 pieds 8 1/2 pouces sur la ligne inférieure et 21 pieds 2 pouces sur la ligne du fond. Le lot No 2 mesurant 21 pieds 11 pouces de face à la rue S. Peters par 100 pieds 8 1/2 pouces de profondeur sur la ligne supérieure et 94 pieds 10 pouces sur la ligne inférieure et 21 pieds 2 pouces de largeur dans le fond. Le lot No 3 mesurant 58 pieds 5 pouces de face à la rue N. Diamond, 32 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue S. Peters, 31 pieds 5 pouces sur la ligne de côté le séparant du lot No 4, et 49 pieds 7 pouces dans le fond. Le lot No 4 mesurant 57 pieds de face à la rue N. Diamond sur une profondeur entre lignes parallèles de 31 pieds 5 pouces et 57 pieds dans le fond. Acquis par le défunt de la Banque des Citoyens, le 16 mai 1882, pardevant F. D. Seghers, notaire, C. O. B. 117, fo 312 et de Mlle H. Bonnemer, et als, le 2 août 1895, par acte pardevant W. B. Fahey, C. O. B. 155 fo 698.

Termes et conditions—Un tiers comptant, la balance en un et deux ans en un an, le tout à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit s'il y en a devant être démontrée par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, tel que 10 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de la police d'assurance, etc., et devant être passé aux frais de l'acquéreur pardevant Jno. C. Davey, Jr, notaire. L'acquéreur assumant en plus et au-dessus du montant de son enchère les taxes de 1905 et faire un dépôt comptant au moment de l'adjudication de 20 0/0 du prix d'achat.

G. Fernandez, Jr., exécuteur testamentaire.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
21 juin—21 25—juil 2 9 16 23 25

$259 Achèteront un BON PIANO NEUF **PIANOS**

AU MAGASIN DE MUSIQUE DE

GRUNEWALD'S

LA GRANDE MAISON DE PAIEMENTS MENSUELS

Enpaiements de $10 à $6 par mois—sans intérêt ; ou bien en paiements par semaines si vous le préférez.

VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

—:o:—

UN JOLI COTTAGE SIMPLE

1122 rue N Derbigny,

Entre les rues Ursulines et Hôpital.

PAR DANZIGER & TESSIER, Encanteurs—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, 10 AOUT 1905 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique :

Le joli cottage simple 1122 rue N. Derbigny, près de l'avenue des Ursulines, contenant environ 5 chambres, citerne, hangar, etc. Le lot est de 27 sur 94 pieds.

Un placement payant dans un bon voisinage.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets de 1 et 2 ans ; huit pour cent par an d'intérêt, les clauses usuelles, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1905 et pour tous les certificats ; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant J. F. Meunier, aux frais de l'acquéreur.

23 juil—23 30—août 6 10

Ernest A. Carrère.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement pour Epicerie et Résidence, No 2527 rue Annonciation, à l'encoignure de la rue Troisième

Joli cottage double Nos 2531-2533, rue Annonciation, entre les rues Troisième et Deuxième.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Jeudi le 24 août 1905.

Succession de Mariana Drum.

No 73,175 — Division B — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 24 août 1905 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 19 juil et 1905, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain morceau de terre situé et étant dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Laurel, Deuxième et Troisième, mesurant cinquante cinq pieds six pouces de face à la rue Annonciation sur cent six pieds de profondeur et façade à la rue Troisième, étant le tout du lot désigné comme lot No 19, moins vingt neuf pieds huit pouces, pris du fond dudit lot ; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations comprenant un cottage simple en bois, couvert en ardoises, contenant 6 chambres, galerie, vestibule, citerne, hangar, etc., et connu comme 2527 rue Annonciation, encoignure de la rue Troisième, et un cottage double en bois couvert en ardoises avec mansarde, contenant de chaque côté, 7 chambres, citernes, hangar, etc. L'encoignure est occupée par une épicerie et résidence, et sera vendue séparément.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant la balance à un et deux ans à 8 0/0 de la date de l'adjudication, payable annuellement, et toutes les clauses de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905, payer pour l'acte de vente pardevant Oregon W. Long, notaire, déposer 10 0/0 du prix de l'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

ERNEST A. CARRÈRE, Encanteur.
806 rue Perdido.
J. B. Ferguson, Esq., notaire
23 juil—23 30—août 6 13 20 23 24

Harry H. Hodgson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

DOUVES. DOUVES. DOUVES.

A l'encan MARDI, le 1er août 1905.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune—MARDI, le 1er août 1905, à 11 heures A. M., au dépôt de la M. L. & T. R. R. Co., à la tête de la rue Lafayette, pour le compte de qui cela peut concerner sous l'acte 124 de 1890, il sera vendu :

1 char contenant des douves, consigné à W. J. Long, de Paragould, Ark.

Conditions—Comptant sur les lieux.

23 juil—23 30—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison, Automobile, Beau Chien.

Portraits, Tapis, Statues, Ornements en Biscuit, Lit en Cuivre, Argenterie et Verrerie, Ustensiles de Cuisine,

D'après l'inventaire enregistré.

Dans l'affaire de la succession de Harry H. Dressel.

A l'Encan, le vendredi, 28 juillet 1905.

A la résidence, 4318 rue du Canal.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau No 732 rue Commune — En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la même Cour, Division D, maintenant absent en congé, dossier No 76,388, dans l'affaire de la succession de Harry H. Dressel, il sera vendu à la résidence, No 4318 rue du Canal, à 10:10 heures a. m.—Un lot de meubles de maison, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

18 juil—18 23 28

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Sixième District.

Rowland Otis vs veuve et héritiers de Joseph Munsch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 76,648—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé et par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 24 août 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

La moitié d'un certain îlet de terre avec toutes les améliorations, etc., dans le 8 sixième District de cette ville, étant la moitié duquel est le plus près et faisant face à la rue Octavie, lequel est désigné par le No 70 et autrefois désigné par le No 3 de Rickerville sur un plan fait par Benjamin Buisson et W. Thornton Thompson, voyers, le 25 mars 1849 et déposé en l'étude de J. E. Beard, ancien notaire, et est borné par l'Avenue Peters, les rues Octavie, Levée, maintenant Tchoupitoulas et Front ; la moitié duquel mesurant deux cent quatre vingt neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Octavie, cent trente neuf pieds cinq et demi pouces de face sur les deux rues Levée, maintenant Tchoupitoulas, et Front

Moins une portion de ladite moitié d'îlet, libérée le 4 août 1900, mesurant soixante pieds de face à la rue Octavie sur cent trente-neuf pieds cinq et demi pouces de profondeur et face à la rue Front.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
James J. McLoughlin, avocat pour le demandeur.
22 juil—22 23 28—août 4 11 18 24

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

DIMANCHE, 23 JUILLET 1905

Peach Orchard Excursion—
CITY OF HARTFORD, à 6:45 A M
Old Landing—NEW CAMELLIA, 8 A M

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 2539 rue Dumaine---Jolie résidence.

SUCCESSION D'OVIDE VILLERE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 76,200.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido, MERCREDI, le 16 août 1905, à midi il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant en l'absence de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 14 juillet 1905, pour le compte de ladite succession.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Rocheblave et Dorgenois, ledit lot est désigné par le No 110 sur un plan de C. A. De Armas, daté le 7 avril 1852 déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire, ledit lot mesurant 29 pieds 9 pouces de face à la rue Dumaine, sur 101 pieds 3 pouces et 7 1/2 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot 109 et 101 pieds 2 pouces et 1 1/2 ligne sur la ligne de division du lot 111. Les améliorations comprenant une maison double ayant 5 chambres et galerie, bâtisse du fond, 1 chambre et 2 cabinets, citerne et latrine.

Termes et conditions—Comptant à l'adjudication, l'acquéreur devant assumer en plus et au-dessus de son enchère les taxes pour l'année 1905.

Acte de vente pardevant John Wagner, notaire aux frais de l'acquéreur.

John J. Darrieux, avocat.
16 juil—16 23 30—août 6 13 16

Peter Gallagher.

—:o:—

MARDI, le 25 JUILLET 1905.

Huit Cottages Tout Neufs

—DANS LE—

Favori Deuxième District,

A un îlet de la "Lhote Manufacturing Company", dans laquelle 300 hommes sont employés, et à un ou deux îlets du Marché Maestri, et à quatre îlets du grand chemin de fer Frisco, connus comme les

Nos 2801-03
" 2805-07
" 2809-11
" 2813-15
" 2817-19
" 2821-23
" 2825-27
" 2833-35

Rue Orléans,

ENTRE LES RUES

White et Dupré.

Des propriétés situées comme celles-ci devraient se louer tout le temps à de bons locataires.

Pour plus amples renseignements voyez les plans à la Bourse.

Elles seront vendues à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, aux termes et conditions suivants :

Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en billets bien du vendeur de un et deux ans portant intérêt au taux de 7 0/0 par an payable annuellement ; l'acquéreur doit assumer les taxes de 1905 et payer pour l'acte de vente lequel doit être passé pardevant C. T. Soniat, notaire. Le vendeur retiendra tous les loyers collectés jusqu'à la signature de l'acte de vente. Un dépôt de 10 0/0 doit être fait au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur,
846 rue Commune.
16 juil—16 23 24 25

MARDI, 25 JUILLET 1905.

Sur le Magnifique Boulevard Rempart.

Bâtisse de Valeur en Bois à Deux Etages,

No 1119 avenue Nord Rempart.

Pour quiconque désirerait acheter un "home" ou pour spéculation.

Maison nouvellement tapissée et autres améliorations.

Au No 311 rue Baronne, à midi

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en billets de lien de vendeur en un ou deux ans, portant intérêt au taux de 7 0/0 par an, payable annuellement ; l'acquéreur devra assumer les taxes de 1905 et payer pour l'acte de vente devant être passé pardevant John B. Fischer, Esq., notaire. Un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication. Le vendeur retiendra tous les loyers collectés jusqu'à la signature de l'acte de vente

PETER GALLAGHER, Encanteur
No 846 rue Commune.
16 juil—16 23 24 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 22 AOUT 1905.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne

SUCCESSION DE WILLIAM R. HARNAN.

No 76,422—Division B—Cour Civile de District.

CETTE ADMIRABLE RESIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES,

Avec améliorations modernes dans le vrai centre du Troisième Ward,

A dix minutes de marche des rues Canal et Royale.

Moi, Peter Gallagher, un Encanteur dûment licencié de la paroisse d'Orléans, en vertu d'un ordre du juge W. B. Sommerville, signé le 14 juillet 1905, dans l'affaire ci dessus intitulée.

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 464, borné par les rues Gravier, Perdido, Ste Jane et Bolivar, désigné par le No 5 et mesurant 30 pieds de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Aux conditions d'un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, devant être représentée par billets, liens de vendeur, d'un et deux ans portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité ; pardevant James J. Woulfe, notaire, et les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur et un dépôt de 10 0/0 devant être fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER,
Encanteur.
McCloskey & Benedict, avocats.
19 juil—19 23 30—août 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Young Men's Hebrew Ass'n vs Booklovers Library.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 22,070—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Louis P. Paquet, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, absent en congé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 5me jour d'août 1905, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir : Un lot de livres assortis. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré au mon bureau.—Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Meyer S. Dreyfus, avocat pour la demanderesse.
23 juil—23 30—août 5

VENTES A L'ENCAN

Macon&Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

SUCCESSION DE MRE ELIZABETH BASCH.

No 76 374—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 17 août 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 7 juillet 1905 et signé le 13 juillet 1905, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, actuellement absent en congé, la propriété ci après décrite, à savoir :

ACTIONS.

Trois actions du fonds capital de la COMPAGNIE D'ASSURANCE DU SUN DE LA NOUVELLE-ORLEANS, représentées par le certificat No 1215 de la valeur au pair de cent dollars chacune

PROPRIETES IMMOBILIERES.

1° Un intérêt indivis d'une moitié d'un certain morceau triangulaire ou portion de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Decatur [anciennement Vieille Levée], Peters et Conti ; ledit îlet étant désigné par la lettre A, et ladite portion de terre mesure 60 pieds 9 pouces de façade rue Decatur ; 64 pieds 6 pouces et 3 lignes de façade rue Peters ; 10 pieds 2 pouces et 7 lignes sur ou à l'apex du triangle formé par la jonction des rues Peters et Decatur ; et 31 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Conti, et la faisant face sur une allée publique, 10 pieds de largeur, s'étendant de la rue Decatur à la rue Peters.

Les améliorations comprenant une bâtisse en bois à un étage servant comme un atelier de harnais et un atelier de forgeron. A la jonction de deux grandes voies et près des chemins de fer et des quais. Un placement qui promet.

2° Le cottage simple en bois à un étage No 2834 rue Colisée, retiré de la banquette et contenant 6 chambres, grande cour de côté, etc. Le lot de terre est situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Colisée, entre les rues Chestnut et l'avenue Washington, désigné sur un plan du faubourg Livaudais comme suit : Une moitié du lot No 6, mesurant 25 pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de 128 pieds 3 pouces entre lignes parallèles.

3° Le cottage simple en bois à un étage No 2840 rue Colisée, retiré de la banquette, contenant galerie, 5 chambres, etc ; le lot de terre est situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus deuxièmement décrite et est désigné par le No 42, sur un croquis de voyer par D. M. Brosnan, député voyer de ville, daté le 8 juillet 1905 et mesurant 18 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Colisée sur une profondeur de 128 pieds 2 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

4° Le cottage double en bois à un étage, Nos 2844 et 2844 rue Colisée, retiré de la banquette, et contenant galerie, 4 chambres, etc., de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le même district et îlet et contigu à la propriété ci dessus troisièmement décrite, il est désigné par le No 43 sur le susdit devis par Brosnan, et mesurant d'après cela 30 pieds 8 pouces de face à la rue Colisée sur 128 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

5° Le cottage simple en bois à un étage No 2846 rue Colisée, contenant cinq chambres, etc. Le lot de terre est situé dans le même district et îlet et est contigu à la propriété ci dessus quatrièmement décrite, il est désigné par le No 44 sur le susdit devis par Brosnan, et mesurant d'après cela 20 pieds de face à la rue Colisée sur 128 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

6° Le cottage double en bois à un étage Nos 2848 et 2850 rue Colisée, retiré de la banquette, et contenant galerie, 4 chambres sur un côté et 3 chambres de l'autre côté. Le lot de terre est situé dans le même district et îlet et est contigu à la propriété ci dessus cinquièmement décrite ; il est désigné par le No 45 sur ledit devis par Brosnan et mesurant d'après cela 31 pieds 3 pouces de face à la rue Colisée sur 128 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

7° Le cottage double en bois à un étage avec mansarde, Nos 1420 et 1422 rue Sixième, contenant 5 chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Septième, Colisée (autrefois Plaquemine) et Prytanée, désigné par le No 17 et mesurant 31 pieds 4 pouces de face à la rue Sixième sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les six propriétés ci-dessus sont dans un bon voisinage, entourées par des rues pavées. Un placement payant ou bon pour des "homes."

8° Le cottage triple en bois à un étage, Nos 3143, 3145 et 3147 rue Laurel, coin de la rue Harmonie, contenant 3 chambres dans chaque maison. Aussi le cottage en bois à un étage No 913 rue Harmonie, dans le fond de la propriété ci dessus contenant 3 chambres.

Les améliorations sont construites sur un lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Harmonie, Constance et Neuvième, mesurant 45 pieds 7 pouces plus ou moins de face à la rue Laurel, 101 pieds plus ou moins de face et profondeur à la rue Harmonie, 100 pieds 4 pouces plus ou moins sur la ligne du côté opposé le séparant du lot No 8 et 35 pieds 10 pouces sur la ligne du fond. Ledit lot formant le coin des rues Laurel et Harmonie. Près du centre commercial du Marché de la rue Neuvième et plusieurs lignes de chars urbains. C'est le genre de placement que le peuple ayant des moyens modestes cherche.

9° Le magasin et résidence double en bois à un étage Nos 2931 et 2933 rue Saratoga, coin Septième, contenant magasin, 3 chambres sur l'encoignure et 4 chambres de l'autre coté ; le lot de terre est situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Saratoga, autrefois St Patrick, Franklin, autrefois St David, Sixième et Septième et désigné par le No 50 sur un croquis de voyer par D. M. Brosnan, député voyer de ville, daté le 1er juillet 1905, mesurant 30 pieds 8 pouces de face à la rue Saratoga sur 90 pieds de profondeur et façade à la rue Septième entre lignes parallèles ; ledit lot formant l'encoignure des rues Saratoga et Septième.

10° Le cottage double en bois à un étage, Nos 2927 et 2929 rue Saratoga, contenant 3 chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le même district et îlet et est contigu à la propriété ci-dessus neuvièmement décrite et est contigu à la propriété ci-dessus dixièmement décrite ; il est désigné par le No 52 sur ledit devis par Brosnan du 1er juillet 1905 et mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue Saratoga sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

11° Le cottage double en bois à un étage Nos 2923 et 2925 rue Saratoga, contenant 3 chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le même district et îlet comme la propriété ci-dessus neuvièmement décrite et est contigu à la propriété ci-dessus dixièmement décrite ; il est désigné par les Nos 53 et 54 sur le susdit devis par Brosnan, le 1er juillet 1905, et mesurant d'après cela comme suit : Le lot No 53 mesurant 32 pieds 4 pouces de face à la rue Saratoga sur une première profondeur de 90 pieds, de là à un angle droit et vers la rue Sixième, 18 pieds 9 pouces, de là à une deuxième profondeur de 60 pieds, de là vers la rue Sixième 13 pieds 7 pouces, delà 150 pieds à la rue Saratoga. Le lot No 54 mesurant 30 pieds 5 pouces de face à la rue Saratoga, par une première profondeur de 90 pieds, de là vers la rue Septième, 14 pieds, delà à une deuxième profondeur de 60 pieds, delà vers la rue Septième 18 pieds, 5 pouces, delà 150 pieds à la rue Saratoga. Les dits lots sont contigus. Le lot No 53 est contigu au lot No 52 et le lot No 54 est contigu au lot 55 comme ci-après décrites :

12° Le cottage double à un étage en bois, Nos 2909 et 2911 rue Saratoga, contenant 3 chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le même district et îlet comme la propriété ci-dessus neuvièmement décrite et est contigu au lot No 54 ci dessus décrit ; il est désigné par le No 55 sur ledit devis par Brosnan du 1er juillet 1905, et mesurant 35 pieds 2 pouces de face à la rue Saratoga sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée 4 pieds de largeur sur 33 pieds de profondeur en commun avec l'allée et le lot No 56 ci-après décrit.

13° Le cottage double en bois à deux étages No 2905 et 2907 rue Saratoga contenant 3 chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le même district et îlet que la propriété ci dessus neuvièmement décrite, et contigu au lot No 55 ci dessus décrite, désigné par le No 56 sur le susdit devis par Brosnan, le 1er juillet 1905 et mesurant 33 pieds 5 pouces de face à la rue Saratoga sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles avec l'usage d'une allée 4 pieds de largeur sur 33 pieds de profondeur en commun, et le lot No 55 ci-dessus décrite avec l'usage d'une allée 4 pieds de largeur sur 33 pieds de profondeur en commun et le lot No 57 ci-après décrit.

15° Le cottage double en bois à un étage Nos 2901 et 2903 rue Saratoga à l'encoignure de la rue Sixième, contenant 3 chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans

VENTES A L'ENCAN

Macon&Kernaghan

le même district et îlet que la propriété ci-dessus neuvièmement décrite et est contigu au lot No 56, ci dessus décrit, il est désigné par le No 57 sur le susdit devis par Brosnan, le 1er juillet 1905 et mesurant d'après cela 27 pieds 5 pouces de face à la rue Saratoga sur 90 pieds de profondeur et façade à la rue Sixième avec l'usage d'une allée 4 pieds de largeur sur 33 pieds de profondeur en commun et le lot No 56 ci-dessus décrite, et ledit lot formant le coin des rues Saratoga et Sixième.

Les propriétés ci-dessus de la rue Saratoga sont près des lignes de chars urbains et sont le genre de placement qui rapporte de grands revenus sur le capital investi et devrait attirer l'attention du petit capitaliste.

16° Le cottage simple en bois à un étage No 824 rue Milan, retiré de la banquette et contenant 5 chambres et grande cour sur le côté le lot de terre est situé dans le sixième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Magasins, Milan, Berlin et Constance, désigné par le No 18 de l'îlet No 20, et mesurant en mesure américaine 29 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Dans un voisinage qui s'améliore, près de toutes les conveniences.

17° Un certain lot de terre ensemble avec tout les droits, privilèges coutumes, voies servitudes et dépendances à dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le village de Kenner dans la paroisse de Jefferson désigné par le No 111 sur un plan du dit village de Kenner dressé par W. Thornton Thompson, ingénieur civil le 2me jour de mars 1